



## Intolérables pressions

Qui donc le « citoyen » François Bayrou espère-t-il convaincre quand il affirme que son appel direct la semaine dernière à Jacques Monin, directeur de la cellule investigation de Radio France, ne constituait pas une intolérable pression pour empêcher la diffusion d'une enquête journalistique qui concernait son parti ? **Ce coup de fil inacceptable augure de bien mauvaises relations entre le nouveau gouvernement et la presse.**

Tout comme la plainte contre X du ministère du Travail, après la publication par la presse de documents sur le projet de réforme du code du travail. Tout comme la sélection des journalistes lors des déplacements ou événements présidentiels ou ministériels. Ça commence à faire beaucoup en très peu de temps et cela doit cesser immédiatement !

Faut-il rappeler à François Bayrou que nous ne sommes plus à l'époque de l'ORTF, à l'époque où le ministre de l'Information appelait chaque jour les directeurs de rédaction pour s'enquérir du contenu des journaux?

Non, Monsieur le ministre de la Justice, les journalistes qui enquêtent ne sont pas des « harceleurs ». Ils font leur métier, celui de rechercher des informations, de les recouper, de les vérifier et d'informer en conscience.

**Le Snj-Cgt Radio France proteste vigoureusement contre ces pressions et entraves inacceptables. Il apporte son total soutien à tous les collègues de Radio France visés par ce coup de fil ministériel d'un autre âge.**

Paris, le 12 juin 2017